



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 82812

Texte de la question

M. Jean-Paul Chanteguet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la faiblesse des moyens humains dont disposent certaines maisons de retraite et plus particulièrement celles du Blanc(36). Les données statistiques confirment le sentiment des résidents et de leurs familles. Le taux d'encadrement du département de l'Indre est bien inférieur à celui des autres départements de la région Centre. En effet, le taux d'accompagnement est de 4,08 pour 10 lits dans l'Indre alors qu'il atteint 5,62 dans le Loiret. Au Blanc, un document établi récemment pour l'élaboration de la convention tripartite fait état d'un besoin de 40 postes. Il aimerait connaître sa position sur ce sujet et savoir si des moyens supplémentaires seront prochainement accordés à ces structures.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

Circonscription : Indre (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82812

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2006, page 157